

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

l'engagement de Bonn

CORRESPONSABILITÉ POUR LA SAUVEGARDE DE LA PAIX

Le 19 janvier dernier, le Chancelier fédéral, Helmut Schmidt, a confirmé, dans une déclaration faite au nom du gouvernement allemand, la corresponsabilité de l'Allemagne fédérale pour la sauvegarde de la paix dans le monde. Les tâches principales de la politique de Bonn seront justement, au cours de l'année 1978, la sauvegarde de la paix, le renforcement de l'économie et la poursuite de la politique de détente. La République fédérale d'Allemagne, a déclaré le Chancelier Schmidt, affronte l'année nouvelle avec l'expérience encourageante que «notre Etat et notre société ont fait face, l'année dernière, avec succès, à de graves épreuves». Nous reportons, ci-après, quelques passages parmi les plus importants de la déclaration gouvernementale.

SAUVEGARDE DE LA PAIX

Pour l'année 1978, nous considérons le concours de la République fédérale d'Allemagne pour la sauvegarde de la paix dans le monde, comme la tâche la plus importante de notre Etat - devant notre peuple et devant nos voisins.

Le maintien de la paix exige:

- que le système de coopération au-delà des frontières soit soigneusement cultivé et renforcé;
- que nous utilisions toutes les chances réelles pour réduire les risques de guerre;
- que nous collaborions honnêtement à la diminution du potentiel de conflits internationaux.

Bon nombre de personnes et plusieurs gouvernements sont disposés, plus que jamais, à parcourir la route de la coopération pacifique. Si ceci est valable pour les pays occidentaux, c'est également valable pour les peuples et les leaders politiques de l'Europe de l'Est et du Proche-Orient. Nous sommes décidés à remplir notre part de responsabilité commune. Si, en effet, la paix exige, par le truchement de la détente, surtout une bonne disposition de la part des grandes puissances, elle n'est pas uniquement le fait de ces grandes puissances.

RENFORCEMENT DE L'ECONOMIE

A l'intérieur, nous concentrons nos énergies pour renforcer notre économie et obtenir un taux d'emploi plus élevé. En 1977, le Bundestag et le gouvernement fé-

déral ont créé, à cet effet, les conditions nécessaires. Maintenant, c'est aux autres participants à la vie économique de convertir ce que l'Etat a préparé en un plus grand nombre d'emplois.

Le gouvernement fédéral se félicite de la déclaration officielle du président Carter sur ce que représente un dollar fort pour l'économie mondiale. Les problèmes actuels ne sont pas causés par le deutschmark. Il n'existait pas de déséquilibre de la balance commerciale. L'exportation de nos devises était pratiquement équilibrée vers la fin de l'automne 1977.

La République fédérale d'Allemagne a satisfait à sa responsabilité internationale. Il nous a cependant été impossible de suivre les conseillers étrangers qui jugeaient trop modestes, sur le plan international, nos déficits de bilan, pourtant obtenus intentionnellement. Il est vrai que nous désirons contribuer à l'expansion de l'économie mondiale; nous ne voulons cependant pas être responsables d'une nouvelle inflation.



PROCHE-ORIENT

Le gouvernement fédéral reste fidèle à la politique commune de la Communauté européenne vis-à-vis du Proche-Orient.

Selon nous, la question palestinienne constitue la clé d'une vaste solution de paix. Dans le cadre de cette solution, le droit d'Israël à vivre à l'intérieur de frontières sûres doit être garanti.

Les efforts actuels doivent, enfin, aboutir au cours de la Conférence de Genève, dans le cadre de laquelle les deux puissances qui la président endossent une responsabilité particulière pour une solution constructive de ce conflit qui dure depuis trente ans. Nous autres Européens avons un intérêt vital à ce que l'on arrive à la paix.

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Il n'est pas question que nous fournissions des armes dans les régions tendues du tiers monde, pas même dans le futur.

Nous sommes toujours disposés à accroître nos efforts dans la mesure de nos possibilités. Nous resterons, pour les pays les plus pauvres, un partenaire sûr et loyal pour l'essor de leur économie.

Nous espérons que la commission internationale, que préside M. Willy Brandt, puisse élaborer des propositions qui mettent en relief de façon réaliste aussi bien les nécessités et les possibilités, que les limites de mesures capables de réduire la disparité en le nord et le sud du monde.

A ce propos, les seuls responsables ne sont pas les pays de l'Occident. Je déplore donc que les pays à économie dirigée se montrent très réservés dans ce domaine. L'équilibre entre le Nord et le Sud a une importance analogue à celle de l'équilibre entre l'Est et l'Ouest pour l'avenir de l'humanité et pour la sauvegarde de la paix dans le monde. Je pense que l'Est ne peut pas se soustraire à cette responsabilité vis-à-vis du tiers monde.

DETENTE

Nous développons nos relations avec les peuples de l'Europe de l'Est avec l'esprit de normalisation qui a guidé MM. Willy Brandt et Walter Scheel.

L'oeuvre commencée alors s'est démontrée une base féconde pour une politique de détente et de coopération.

Les relations entre l'Allemagne fédérale

et la Pologne reflètent d'une manière particulière tout ce qu'a connu l'Europe, au cours de son histoire millénaire, de voisinage amical et de pénétration spirituelle et culturelle d'une part, et de souffrances infligées, de fautes et d'erreurs de l'autre.

Ma récente visite en Roumanie s'insère dans les longues années de développement d'une collaboration fructueuse. En établissant très rapidement des relations diplomatiques avec la République fédérale d'Allemagne, la Roumanie a rendu à la détente un service qui porte encore ses fruits. J'ai déclaré au président Ceaușescu que nous considérons la Roumanie comme un partenaire d'un poids considérable sur les plans tant politique qu'économique. Nous sommes prêts à intensifier nos relations économiques, malgré les problèmes qui restent en suspens.

Nos rapports avec l'Union soviétique conservent, naturellement, une importance primordiale au sein de notre politique vis-à-vis de l'Europe de l'Est. Ces relations ont continué à se développer l'année dernière vers une normalisation. Y ont contribué les dialogues politiques qui ont eu lieu lors de la visite officielle du ministre fédéral des Affaires étrangères, Genscher, en Union soviétique, et des entretiens entre les ministres des Affaires étrangères à New York.

M. Brejnev voulait visiter la République fédérale d'Allemagne du 16 au 19 février. Nous regrettons qu'il n'ait pas pu venir à cette date. Il a proposé, par l'entremise de son ambassadeur, M. Falin, de déplacer la date de sa visite en raison de son état de santé.

Une chose est certaine: Berlin reste un point sensible, un test dans nos rapports avec l'Est. L'Accord quadripartite entre les quatre puissances a apporté une contribution déterminante à la stabilisation de la situation de cette ville et nous continuons à lui accorder notre confiance.

Dans les relations entre les deux Etats allemands, nous ne nous laisserons pas dissuader de notre politique visant à la détente et à la normalisation par des provocateurs d'un côté quelconque de la frontière entre les deux Allemagnes et nous n'abandonnerons pas cette politique. La détente ne connaît pas d'alternatives. Il est essentiel, pour les deux Etats allemands, de favoriser le processus de détente et de ne pas se contenter de l'accepter tout simplement.

PACTE DE L'ATLANTIQUE NORD

Nos amis américains et nous-mêmes continuons à considérer le Pacte atlantique comme le centre de gravité d'une politique de sécurité euro-américaine commune qui est utile à la paix. Nous considérons l'engagement américain pour l'inviolabilité de l'Europe démocratique comme une garantie sur laquelle nous pouvons compter dans le futur comme par le passé. Nous pouvons compter, également, et inébranlablement, sur la protection que nous offre le Pacte auquel nous apportons notre contribution immuable.

Les liens solides existant entre l'Europe et l'Amérique se sont de nouveau manifestés lors de la dernière conférence au sommet de l'Otan à Londres et de la session automnale à Bruxelles.

Je souhaite que nous autres, les Européens, conscients de l'histoire, demeurions sensibles à la valeur de cette relation de partenaire avec l'Amérique du Nord. Elle représente bien plus qu'une alliance de circonstance. Elle constitue, au-delà de son but défensif, une amitié de longue durée entre les peuples, provenant d'un héritage historique et spirituel commun.

EUROPE

Dans le sein de la famille des peuples occidentaux, la Communauté européenne a mieux résisté, malgré la crise économique mondiale qui dure depuis désormais quatre ans, aux épreuves que bon nombre ne le craignaient à la suite des divergences qui persistent dans les intérêts nationaux et aux effets de la crise économique dans chaque Etat membre.

La Communauté a réussi, jusqu'à présent, à empêcher que les Etats ne reviennent à un protectionnisme commercial, à des aspirations autarciaques, à l'égoïsme. Pour nous, c'est et cela reste une Communauté à laquelle nous ne renoncerons pas.

La Communauté a réussi à prendre des décisions qui permettent son ultérieur développement interne.

Le gouvernement fédéral en appelle à la solidarité des pays membres afin qu'ils renoncent à des désirs qui sont incompatibles avec l'esprit de la Communauté.



GRANDE-BRETAGNE, CONTINENT

Un mariage difficile

Du bout de 16 mois d'efforts, le *Marché commun de la pêche* paraît sombrer. Une fois de plus, la *Grande-Bretagne met les Européens «à cran»*.

Dans pratiquement tous les secteurs, Londres tente de faire cavalier seul pour infléchir la politique européenne et imposer ses vues à ses partenaires.

La Grande-Bretagne était bien d'accord pour créer un marché commun de la pêche, mais à condition que ses pêcheurs puissent ramasser seuls au large de leurs côtes leurs poissons. Ce n'est pas possible de faire de la politique européenne de cette manière, ont répliqué ses huit partenaires.

La liste des questions que le gouvernement travailliste a bloquées pendant ces derniers mois est en effet particulièrement impressionnante.

Premièrement, dans le secteur agricole, la Grande-Bretagne est le seul pays à avoir obtenu une subvention permanente pour le beurre. Les Anglais voudraient également transformer de fond en comble le marché commun agricole et éliminer notamment le système des prix garantis qui permet aux agriculteurs européens de vendre leurs produits à un prix minimal quelle que soit la conjoncture.

Deuxièmement, la politique commune de l'énergie n'avance absolument pas. La Grande-Bretagne, qui dispose de son pétrole de la mer du Nord, n'entend absolument pas donner des garanties à ses partenaires sur des ventes faites à des prix préférentiels.

Troisièmement, depuis des années les Britanniques bloquent l'unification des dimensions des camions opérant dans l'Europe des Neuf. Ils craignent que les camions continentaux ne concurrencent efficacement les poids lourds anglais beaucoup plus légers.

Quatrièmement, les élections directes du Parlement européen. Les huit partenaires de Londres étaient prêts à tenir ces élections dont on attend la relance politique de l'Europe. En raison du choix de la Chambre des Communes voté ces jours-ci, il faudra sans doute de nombreux mois pour découper les 81 circonscriptions où seront élus les 81 députés que le Royaume-Uni enverra à Strasbourg et Luxembourg.

Cinquièmement, enfin, les partenaires de Londres soupçonnent fortement le gouvernement travailliste de vouloir profiter de l'élargissement du Marché commun à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne pour transformer la Communauté européenne en une simple et vaste zone de libre-échange.

Nous rapportons des faits que tout le monde doit avoir lu, ces derniers jours, avec un certain regret.

Ceci nous induit à rappeler quelques «prévisions» qu'un homme d'Etat avait faites une première fois en 1963 et encore en 1967.

«Le peuple anglais discerne sans doute de plus en plus clairement que, dans le grand mouvement qui emporte le monde, devant l'énorme puissance des Etats-Unis, celle grandissante de l'Union soviétique, celle renaissante des continentaux, celle nouvelle de la Chine et compte tenu des orientations de plus en plus centrifuges qui se font jour dans le Commonwealth, la structure et les habitudes de son activité et même de sa personnalité nationale sont désormais en cause. Et, au demeurant, les grandes difficultés économiques, financières, monétaires et sociales avec lesquelles il est aux prises, le lui font sentir, jour après jour. De là, dans ses profondeurs, une tendresse à découvrir un cadre, fût-il européen, qui puisse l'aider à sauver, sauvegarder, sa propre substance, qui lui permette

de jouer encore un rôle dirigeant et qui l'allège d'une part de son fardeau. Il n'y a rien là qui, en principe, ne soit salubre pour lui et ne puisse être, à échéance, satisfaisant pour l'Europe. Mais à condition que le peuple anglais, comme ceux auxquels il souhaite se joindre, veuille et sache se contraindre lui-même aux changements fondamentaux qui seraient nécessaires pour qu'il s'établisse par lui-même dans son propre équilibre.

Car, c'est une modification, une transformation, radicales de la Grande-Bretagne qui s'imposent pour qu'elle puisse se joindre aux continentaux...

Tout dépend donc, non pas du tout d'une négociation qui serait pour les autres une marche à l'abandon sonnante le glas de leur Communauté, mais bien de la volonté et de l'action du grand peuple anglais, qui feraient de lui un des piliers de l'Europe européenne».

En ces premiers mois de 1978, les membres du Conseil Européen et les membres

de la Commission des Communautés devraient, pour trouver les solutions qui s'imposent, méditer une fois de plus sur ce que le Président de la République française disait, dans une conférence de presse, le 14 janvier 1963:

«Il faut convenir que l'entrée de la Grande-Bretagne, d'abord, et puis celle de ces Etats-là changera complètement l'ensemble des ajustements, des ententes, des compensations, des règles, qui ont été établies déjà entre les autres, parce que tous ces Etats, comme l'Angleterre, ont de très importantes particularités. Alors, c'est un autre Marché commun dont on devrait envisager la construction. Mais celui qu'on bâtirait à onze puis à treize et puis peut-être à dix-huit ne ressemblerait guère, sans aucun doute, à celui qu'ont bâti les autres.

Il est à prévoir que la cohésion de tous les membres, qui seraient très nombreux, très divers n'y résisterait pas longtemps...»

PANEUROPA (février 1978)



ECLIPSE D'UNE FIRST LADY

La presse occidentale n'a pas manqué de signaler que, depuis l'automne de l'an dernier, - et en contradiction avec une coutume établie, depuis toujours! - Mme Jovanka Broz ne participait plus aux cérémonies officielles de Belgrade et n'accompagnait plus son époux dans ses voyages à l'étranger. L'explication de cette éclipse totale de la «first Lady» yougoslave fait toujours défaut; on se refuse de l'attribuer à une crise conjugale ou à des raisons de santé, et on préfère les interprétations politiques.

Dans les milieux bien informés on croit savoir qu'il s'agit d'une disgrâce politique et que Mme Tito a été soumise à une véritable enquête de la part d'une commission militaire nommée par le vieux maréchal lui-même. L'enquête a duré plusieurs semaines et pendant tout ce temps la «first Lady» se trouvait aux arrêts domiciliaires. On l'accusa - paraît-il - d'avoir favorisé la promotion d'officiers supérieurs serbes. Mme Broz, qui est elle-même serbe, aurait appuyé de cette manière une tendance nationaliste, qui oppose nettement les Serbes

aux Croates et qui menace continuellement l'équilibre de la Yougoslavie.

De cet équilibre instable les Soviétiques s'en sont toujours servis dans leurs tentatives d'abattre le communisme yougoslave nationaliste et libérale.

Il est clair que dans ces conditions le rôle de l'armée est considérable. Le président Tito l'a proclamé juste avant Noël, en disant que lorsqu'il ne sera plus la fédération ne se démembrera pas et que «notre armée nous assure que dans le développement socialiste de notre pays nous avancerons dans la direction que nous-mêmes avons choisie. Nous avons encore des ennemis et afin que l'armée puisse jouer son rôle de ciment de l'unité au sein de la fédération il faut qu'elle ne connaisse pas de déviation politique».

Les accusations lancées contre la «first Lady» yougoslave se révèlent ainsi d'une portée capitale. L'inquiétude avec laquelle l'Occident suit l'évolution de la situation interne yougoslave est bien justifiée.

ANDRE LEROY

KAPPLER EST MORT DEUX FOIS

Récompense civile italienne à des officiers allemands

Le 17 janvier dernier, le ministre de l'Intérieur de la République italienne, Francesco Cossiga, a remis, lors d'une brève cérémonie, la médaille du Mérite Civil de la République italienne à cinq officiers du 8^e Bataillon de Chasseurs Alpins de Brannernburg pour l'oeuvre précieuse et humanitaire prêtée par cette unité de l'armée de la République fédérale d'Allemagne pendant les mois de mai et juin 1976 aux populations de Gemona et Osoppo durement éprouvées par le grave tremblement de terre qui a détruit le Frioul.

On remarquera, dans



notre photo, le ministre Cossiga (à droite) qui serre la main et remet cette reconnaissance de la République italienne au lieutenant-colonel Bernard Horpach.

Nous souhaitons que la tombe de Kappler soit recouverte non seulement de terre, mais également de l'oubli et que naisse une Europe fraternelle et unie.

CONSEIL DE L'EUROPE



Menaces à la liberté de la presse et de la télévision

I. *Projet de recommandation*
présenté par la Commission des questions politiques

L'Assemblée,

1. Rappelant sa Recommandation 747 (1975), relative aux concentrations de presse;
2. Réaffirmant sa conviction que la liberté de la presse et de la télévision, élément fondamental de la liberté d'expression, est l'une des conditions indispensables à tout système politique démocratique, et que le Conseil de l'Europe doit donc contribuer à la sauvegarde de cette liberté;
3. Considérant que les problèmes de monopole, d'ingérence gouvernementale et d'abus du pouvoir patronal ou syndical posent des questions si graves pour la défense de la liberté des moyens de communication de masse qu'il y a lieu d'encourager les gouvernements et les parlements d'Europe à étudier et, à mettre en oeuvre des politiques conçues pour garantir à la presse et à la télévision un maximum de liberté dans le commentaire des événements;
4. Eu égard à la nécessité urgente d'adapter la législation à l'évolution technologique dans le domaine des moyens de communication de masse, notamment en ce qui concerne les télécommunications par satellite;
5. Notant que les concentrations de presse et les monopoles réduisent le nombre de journaux et de groupes d'édition, et de ce fait, particulièrement dans la présente conjoncture économique défavorable, diminuent la pluralité d'expression;
6. Constatant que les ingérences gouvernementales (par opposition à l'intervention de l'Etat requise pour sauvegarder et promouvoir la liberté d'information dans une société démocratique) aboutissent à un traitement inéquitable pour les media d'opposition et détruisent l'objectivité de l'information;
7. Observant que le pouvoir syndical, contrepoids nécessaire à celui de l'employeur dans un système de libre entreprise, peut faire surgir des obstacles excessifs à l'introduction de technologies nouvelles, qui réduisent le nombre des emplois disponibles pour les travailleurs de l'imprimerie, et représenter de ce fait une contrainte pour la liberté d'expression individuelle des journalistes;
8. Se félicitant qu'un comité d'experts soit spécialement chargé, dans le cadre du programme intergouvernemental du Conseil de l'Europe, des questions relatives aux moyens de communication de masse;
9. Consciente, cependant, de la diversité des situations nationales dans le domaine des moyens de communication de masse, et donc de la difficulté d'élaborer des instruments juridiques généraux au niveau européen.

10. Préconise l'adoption de législations nationales restrictives sur les monopoles et concentrations de presse, reconnaissant que la liberté de la presse ne peut être garantie seulement par les règles de la libre entreprise, et établissant notamment la publicité de la propriété et des bilans des journaux;
11. Reconnaît que des mesures d'aide économique publique à la presse sont nécessaires pour assurer la viabilité financière de tous les journaux et la survie même des plus faibles, et qu'à cet égard, sans préjudice des législations existant dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe, une aide indirecte généralisée est préférable à une aide directe sélective;
12. Estime qu'il y aurait lieu de favoriser une approche pluraliste de la diffusion électronique de l'information en établissant davantage de canaux indépendants, cassant ainsi les monopoles;
13. Se déclare convaincue que l'indépendance des programmes et de la gestion de la télévision d'Etat peut être renforcée par la création de commissions parlementaires spécialisées et d'organes consultatifs représentant différents groupes sociaux, comme les organisations patronales et syndicales, les associations de téléspectateurs, les institutions intellectuelles, les écrivains, artistes, acteurs et consommateurs;
14. Demande l'adoption, dans les cas où elles font encore défaut, de législations nationales régissant les émissions par satellite et par câble, ainsi que par stations de radio et de télévision locales;
15. Est d'avis que des statuts du personnel de rédaction des moyens de communication de masse tant écrits qu'audiovisuels, à élaborer au plan national sur la base de lignes directrices définies par le Conseil de l'Europe, pourraient contribuer à garantir la liberté d'expression et d'information, en ce qui concerne notamment les tentatives de la propriété ou des syndicats visant à restreindre la liberté de commentaire des journalistes;
16. Recommande au Comité des Ministres:
 - d'inviter le Comité d'experts sur les moyens de communication de masse à examiner les propositions ci-dessus, en vue d'en poursuivre l'étude dans le cadre de son programme;
 - de tenir l'Assemblée régulièrement informée des progrès et des résultats des travaux dudit Comité d'experts.

HARMONISATION DES CARTES D'IDENTITE

Les cartes nationales d'identité des Etats membres du Conseil de l'Europe devront être adaptées, dès que possible, aux normes européennes arrêtées par l'Organisation des «20» à Strasbourg. Dans le cas où un tel système de cartes nationales d'identité n'existe pas encore, les gouvernements sont invités à considérer l'opportunité de l'introduire. Chaque Etat devra reconnaître comme preuve d'identité les cartes nationales d'identité délivrées par les autres Etats membres. Tel est le sens de la Résolution que vient d'adopter le Comité des Ministres des «20».

Le point de départ du Comité est la constatation qu'en Europe on voyage de plus en plus et qu'on doit donc disposer d'un document officiel, d'usage pratique, tant pour traverser les frontières que pour établir son identité à l'intérieur d'un pays étranger (par exemple dans les banques, les bureaux de postes, etc). Les passeports classiques étant des documents encombrants et coûteux, plusieurs Etats acceptent à cette fin la carte nationale d'identité. Or, à l'heure actuelle, il existe de nombreux modèles de telles cartes, ce qui rend difficile leur utilisation à l'étranger. Il s'agit à présent d'étendre au maximum la délivrance d'une carte de voyage valable, difficile à altérer ou à falsifier, susceptible enfin d'être traitée électroniquement.

SPECIAL

L'appel des 120

« Cessons de nous perdre
dans des querelles de luxe »

Les fondateurs du C.I.E.L.

Émile AILLAUD
Gérald ANTOINE
Raymond ARON
ARRABAL
Alexandre ASTRUC
Pierre AUBENQUE
Pierre AVRIL
Hubert ASTIER
Marcel ARLAND
Michel AXELROD
Jean-Louis BARRAULT
Serge BAUDO
Jean-Marie BENOIST
Robert BEAUVAIS
Albina du BOISROUVRAY
Étienne BORNE
Raymond BOUDON
Daniel BOULANGER
Henri BOURDON
Michel BOUQUET
Robert BRESSON
Jean-Claude BRIALY
Georges BUIS
Georges BURDEAU
Jean-Paul CARRÈRE
Jean-Claude CASANOVA
Jacques CASTELOT
Claude CHABROL
Henry CHAPIER
Jeanine CHARRAT
Pierre CLOSTERMANN
Alain COTTA
Michel CROZIER
Sonia DELAUNAY
Jean DESAILLY

Patrick DEWAERE
Anatole DAUMAN
Jean-Marie DOMENACH
Michel DUCHAUSSOY
Jacques ELLUL
François FEJTO
Robert FLACELIÈRE
Yves FLORENNE
Henri FLUCHÈRE
Viviane FORRESTER
Jean FOURASTIÉ
Samy FREY
André FROSSARD
Abel GANCE
Alain GILLOT
Paul GOMA
Jacques GUILLERMAZ
Michel GUY
Hans HARTUNG
Pierre HASSNER
Jean-Louis HOUEBINE
Jacques HENRIK
René HUYGUES
Eugène IONESCO
Philippe JACCOTTET
Cyrille KOUPERNIK
Julia KRISTEVA

Emmanuel
LEROY-LADURIE
Michel LONSDALE
Maurice LE LANNOU
Yvonne LEFÈBURE
Jean LECOUEUR
Maria MAUBAN
Claude MAURIAC
Frédéric MAURO
Jean MESSAGIER
Thierry de MONTBRIAL
Germaine MONTERO
Philippe MORET
Jean NÉGRON
Georges NEVEUX
François NOURISSIER
René de OBALDIA
Jean ONIMUS
Jean d'ORMESSON
Marcel PACAUT
Kostas PAPAIOANNOU
Jean PARVULESCO
Ricardo PASEYRO
Louis PAUWELS
Claude PIÉPLU
Sacha PITOEFF
Marcelin PLEYNET

Christopher POMYAN
André PIEYRE
de MANDIARGUES
Alain RAVENNES
Claude RÉGY
Madeleine RENAUD
Jean-Daniel REYNAUD
Jean-François REVEL
Emmanuelle RIVA
Gabrielle ROLIN
Dominique ROLIN
Maurice RONET
Manuel ROSENTHAL
Arthur RUBINSTEIN
Jules ROY
Joël SANTONI
Pierre SCHAEFFER
Maurice SCHUMANN
Claude SIMON
Alexander SMOLAR
Philippe SOLLERS
Pierre SOULAGES
Stéphane
TCHALGADJIEFF
Pavel TIGRID
Dimitru TZEPENEAG
Georges VEDEL
Pierre WALTER
Georges WAKHEVITCH
Romain WEINGARTEN
Étienne WOLFF
Yanis XÉNAKIS
Françoise XÉNAKIS
Ilios YANAKAKIS



EUROPE CULTURE LIBERTE

Nous reproduisons ci-dessous le texte d'un manifeste lancé le 14 janvier par un comité de cent vingt intellectuels, créateurs et artistes, d'une grande renommée - et, en même temps, d'une grande diversité idéologique et politique. La présidence de ce groupe d'initiative - qui se propose d'attirer le plus grand nombre possible d'adhérents - est assurée par Eugène Ionesco, Jean-Marie Domenach, François Fejtö et Philippe Sollers.

«Dans notre diversité même - déclare Alain Ravennes, le secrétaire général du comité - nous avons fait un grand pari et un grand choix: ceux de l'absolue liberté de la culture, de l'expression et de la création». Les «120» s'engage à lutter contre les doctrines et les pratiques totalitaires; ils n'ont guère de «politique» que leur refus de laisser la politique asservir ou encadrer la culture.

Nous vivons un temps de grande incertitude, d'anxiété angoissante, d'extrême désarroi. Il est clair qu'en grande partie, ce climat est provoqué et soutenu par l'oppression exercée par l'Etat totalitaire dans beaucoup de zones du monde. L'ennemi principal de l'homme contemporain - mais pas le seul - est le marxisme; il suffit de regarder de près la société auquel il donna naissance hors de l'Europe et dans l'Europe abandonnée aux Russes, pour se rendre compte du danger qui menace la liberté d'esprit, et toutes les libertés, si la naïveté des peuples portait un jour au pouvoir le parti communiste dans l'Europe libre.

Les «120» élèvent leurs voix pour qu'on mette fin à une conception sur le rôle et les pouvoirs de l'Etat qu'ils considèrent contraire aux vrais intérêts de l'humanité: «Qu'il soit interdit à l'Etat d'avoir une opinion sur le bonheur - proclame encore M. Ravennes. Et de même sur l'utilité d'une pensée, d'un concept, d'une oeuvre».

Il est évident que le «Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés» (C.I.E.L.) est plus un mouvement «contre» (contre les oppressions), qu'un mouvement «pour» (pour une certaine ligne politique). Ce nouvel «apolitisme» absolu des créateurs de culture n'est pas sans soulever des doutes et des réserves, dont les fondements sont bien connus puisqu'ils ont alimenté beaucoup de polémiques dans le passé. De son côté le «Bulletin Européen» s'associe à la protestation contenue dans le manifeste contre les régimes totalitaires et, vu l'énorme prestige des signataires, espère qu'il aura l'écho qu'il mérite.

L'EUROPE DES LIBERTES

A l'initiative du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe,
le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés,
publie ce premier manifeste:

1. DE L'EUROPE PLURIELLE

La définition de l'Europe est sans doute de n'en pas avoir «fine structure de négations», disait Malraux, «cap de la turbulence, de l'échange, du passage, du carrefour, de la communication», suggère Le Lannou.

Aucun concept ne peut contenir l'extrême diversité de sa géographie, la plus contrastée en si peu d'espace, de sa formation ethnique, de ses langues, de ses traditions, des structures sociales et politiques jalonnant l'histoire de ses peuples, des fois et des convictions qui y ont incarné la peur et l'espérance.

L'Europe n'a jamais été elle-même et vivante que dans la dissemblance et le foisonnement. Ses sensibilités multiples, ses aptitudes variées, voire contraires ont toujours été mises en valeur, non par un bloc européen mais, successivement ou concurrentement, par tel ou tel de ses peuples. Les tentatives pour l'unifier en empire n'apparaissent plus guère que comme l'occasion offerte aux héros, aux peuples, aux nations de s'en affranchir. Et de reprendre le dialogue ou la confrontation

des différences.

Il n'y a pas de patrie européenne, mais il y a un homme européen aux contradictions incoercibles et fraternelles.

Les libertés européennes, c'est d'abord la liberté pour chaque Europe, nous voulons dire chaque pays, chaque habitant du continent, d'être eux-mêmes.

C'est de résister plus que jamais à l'incessante sollicitation du monde, qui parle d'uniformité. Défendre l'unité de l'Europe, c'est défendre la seule unité qui ne puisse se confondre avec une assimilation.

Et si l'Europe maintenait vivant son pluralisme linguistique, culturel, social, elle offrirait, à n'en pas douter, l'exemple que le monde attend, dans le désarroi d'un siècle mieux apte au progrès des techniques qu'à celui des consciences.

Trop d'entre nous, installés dans le confort ou l'indignation locale, oublient aussi que l'Europe ne se limite pas à son Occident. Emmurée, la voix des peuples de l'Europe centrale et orientale nous manque et nous requiert. Le silence qui leur est imposé voudrait les nier, mais les rappelle à nos mémoires de nouveau fraternelles. Ils en attendent autre chose que plate consolation et vétilleuse diplomatie. A eux aussi, nous devons de ne pas nous taire. Et de cesser de nous perdre dans des querelles de luxe.

2. DE LA LIBERTE ET DES LIBERTES

L'Europe moderne a inventé l'individualisme. Elle a été la première à poser l'être humain individuel comme une incarnation de l'humanité tout entière, à fonder les libertés politiques et personnelles sur le respect sans discrimination des lois générales.

A travers et malgré sa passion de l'homme, l'Europe a tenté d'arrêter le pouvoir par le pouvoir et élaboré des formes d'humanité dont la civilisation de la vie exquise propose la plus séduisante image. Rêvant d'une cité harmonieuse, synthèse de l'ordre et de la liberté, où le citoyen possède le pouvoir à son tour de rôle et n'obéit ainsi qu'à lui-même, elle a voulu se rappeler que la liberté coïncide avec le bonheur.

Comment oublier, cependant, que de cette idée neuve en Europe ne demeurerait que la flamme des fusils éclairant dans la nuit espagnole de 1808, les martyrs qui hurlaient «*A bas la liberté*». Avaient-ils conscience, en quelque instinct nostalgique et visionnaire, que l'époque de l'avènement des libertés annonçait celle qui pourrait sonner le glas de toute liberté?

Au sens strict, l'indivisible liberté ne s'énumère pas. De la même façon, toute loi sur la liberté est un contresens. Pourtant, «l'homme est un animal politique», la leçon, ni la réalité ne sont neuves. Et il est vrai que la complexité sociale indéfiniment croissante paraît exiger de multiplier les libertés en les codifiant, comme des digues sans cesse plus nombreuses contre une marée toujours plus forte.

La tâche des intellectuels, aujourd'hui, est d'exiger et de défendre chacune de ces libertés en veillant à ce qu'elles ne soient pas parodie, dénaturation, mais ressaisissement et accomplissement de l'indivisible liberté. Qu'elles ne soient pas les miettes de la liberté défunte, l'écorce policée de cette barbarie même qu'est l'indifférencié.

Que seraient d'innombrables libertés garanties par une société privée d'individus? Que seraient les libertés sans l'irréductible conscience de soi qui les rend désirables et praticables? Qu'est la liberté, dans son apparente plénitude, si nul ne l'exige plus? Or, ce qui donne le goût et recrée la revendication de la liberté, ce qui relie l'individu dans sa plus extrême solitude et le sauve dans la masse, c'est très précisément, exact antonyme de la barbarie, fût-elle à visage nylon, la culture.

3. DE LA CULTURE

L'intellectuel, celui pour qui une idée, une forme, si simples soient-elles, ordonne, décompose ou déplace la vie, pense pour être libre; mais il doit être libre pour pouvoir penser. Le rappel de ce truisme n'est pas inopportun. Ses deux branches apparaissent singulièrement obérées, aujourd'hui, par les concepts d'utilité et par l'idée d'un développement linéaire de l'humanité.

Alors, répétons que l'esprit ne doit admettre d'autres contraintes que celles par lui-même reconnues nécessaires à son action et à sa portée. Sa définition et son honneur sont de récuser toutes autres et de s'en affranchir si elles lui sont imposées ou opposées. Son devoir premier est de ne pas exécuter des tâches déterminées au mépris de son intégrité, de l'incertitude qu'il a de lui-même.

La politique définit entre le citoyen et la collectivité des rapports de pouvoir. La culture établit entre l'individu et l'humanité des relations d'identité ou de rupture, mais exclusive de tout pouvoir. Ainsi, contrairement aux domaines du politique et du social, les libertés culturelles ne sauraient être négociées, délimitées ou consenties: elles sont absolues. Si les hommes de culture ne peuvent se

prévaloir d'un quelconque privilège d'irresponsabilité civique, la culture en tant que telle, n'a de compte à rendre à rien, ni personne. Retenant tout ce que l'homme a vécu, elle autorise aussi son esprit aux plus véhémentes sécessions. Elle est un héritage offert au consentement et à la réputation. L'on doit refuser qu'elle subisse le moindre principe d'utilité et toute assignation de finalité qui soit d'un ordre autre que la métaphysique, laquelle ne s'adresse qu'aux âmes, à une âme.

Refuser que la culture ait un sens autre que l'inlassable investigation du mystère et de l'acte créateur qui s'en arrache et le reconduit. La culture ne reconstruit qu'en désintégrant: toute pensée finale lui est mortelle.

Sans souvenir de son premier mot, elle ne peut vivre que dans l'ignorance tragique et excitante du dernier; elle est une mémoire qui ne se lasse pas d'oublier; une certitude qui se dément elle-même; un cortège de formes définitives engendrant leurs contraires. Ainsi, une fois encore, la culture n'est autre que la liberté elle-même.

4. DU REFUS

Notre démarche est portée par la conviction que, dans la situation présente de l'Europe, la responsabilité des intellectuels est engagée, le sera de plus en plus et pourrait fonder et entraîner le salut. Aux intellectuels de refuser de servir plus longtemps d'animateurs mondains et de porte-drapeaux occasionnels, de sortir de l'isolement superbe et des hermétismes complices. A eux d'avoir la lucidité et l'aplomb de prendre en main ce qui leur appartient: la vie ou la mort de l'Europe des libertés. Nous entendons que le «politique d'abord» et le «politique partout» cèdent au «culture avant tout». La culture ne saurait constituer un vague décor de la politique, ni être, à son image et de quelque façon, hiérarchisée. N'acceptons pas d'en rationaliser les choix, à travers des appareils, une bureaucratie, des magistères.

Naturellement, selon l'extension que l'on donne aux mots, c'est la politique qui englobe la culture et non l'inverse. Mais la politique équivaut au pouvoir. Tandis que la culture n'est liée qu'à l'homme. Alors, cette querelle n'est pas vaine. Choisir ses mots, c'est décider de sa vie. Nous proclamons, en un temps qui, de toute part, nous dément, que le pouvoir, tout pouvoir, est second de l'homme.

Nous constatons, quelles qu'en soient nos interprétations, la crise des valeurs ou leur déshérence. Mais nous considérons que l'urgence est moins d'y porter remède, que de s'opposer ensemble à ce que lui soit opposée une solution globale, appuyée sur la confusion en un seul système de l'économique, du politique, du social et du «culturel», et ayant, par sa prétention scientifique, une vocation à l'irréversible. La crise présente, son aggravation même, demeurent préférables à l'issue dont la tentation apparaît à chaque détour du doute: la certitude totalitaire.

En un temps qui pose à nouveau et simultanément toutes les questions, il importe moins de s'accorder sur les réponses, que de sauvegarder un monde où les questions peuvent être lancées et où chacun peut tenter et défendre sa réponse ou le refus de toute réponse.

La gratuité est le royaume de la culture, la nécessité en est la tombe. Dès lors que passe l'idée d'une marche nécessaire de la vie et des hommes, fût-elle baptisée émancipation, le manichéisme, derrière les subtilités de façade, devient entier: ce qui concourt à la nécessité est bon, ce qui y résiste ou s'y dérobe est mauvais ou superflu. Il n'est pas besoin de lois pour cela et la société pourrait conserver longtemps toute apparence de libertés: il suffit de la diffusion de cet état d'esprit, de son incarnation dans l'ordre économique et social, pour que la nostalgie, l'hérésie, la vision neuve perdent droit de cité, par jugement d'inutilité publique.

La bonne conscience à marcher ainsi dans le sens du «bien historique», et la lassitude, feraient le reste. A l'image de l'actuelle Constitution soviétique, l'Etat ne se priverait pas de proclamer encore les droits de tous et de chacun: les coutumes survivent longtemps aux passions qui les ont engendrées et n'intéressent plus que les touristes.

Le comité a donc pour vocations

- * d'amener à penser, à s'exprimer et à agir ensemble, les intellectuels vivant en France et décidés à défendre, à défaut d'une idéologie commune et sous bénéfice d'inventaire; le pluralisme idéologique, la diversité, l'enracinement et la spontanéité de la culture, en refusant que l'esprit humain puisse être borné, inhibé ou régenté par la dictature brutale ou insidieuse d'un «déterminisme historique» et résolu dans leur diversité même, à défendre sans aucune complaisance cette éthique irréductible: le respect de la personne humaine et de sa libre expression.
- * d'étendre le champ de cette volonté et de cette réflexion aux intellectuels de l'Europe tout entière.

Les fondateurs du comité le savent, le refus n'a pas bonne presse. Il représente pourtant une force grande et haute dans l'histoire des hommes. C'est lui qui nous conduit à nous réunir et à défendre ensemble la synonymie des trois mots: Europe, culture, liberté. Nous ne nous en remettons plus à personne.

L'EUROPE CAROLINGIENNE



L'épopée carolingienne de l'Europe fut, pour l'époque, une aventure politique assez extraordinaire.

Charler I^o le Grand dit «Charlemagne» (2 avril 742 - 28 janvier 814), enfant naturel légitimé de Pépin le Bref et petit-fils de Charles Martel, devait partager, en 768, le royaume de son père avec son frère Carloman qui eut la bonne idée de ne pas tenir à la vie au-delà de l'année 771. C'est peut-être à cette circonstance qu'on doit d'avoir vu l'Europe Carolingienne...

Coup de force de Charlemagne qui, sans se préoccuper de ses neveux et de leur mère, la reine Gerberge, s'approprie la succession de son frère. L'Europe vaut bien ce petit sacrifice. Elle en verra bien d'autres.

En quarante-cinq années de règne, Charles entreprend plus de cinquante expéditions armées à l'encontre des Aquitains, des Saxons éternels insoumis, des Lombards, des Arabes d'Espagne, des Thuringiens, des Avars, des Bretons, des Bava-rois, des Slaves au-delà de l'Elbe, des Sar-rasins d'Italie, des Danois et des Grecs.

Quelle mêlée! Défenseur de la chrétien-té, Charles se croise dès 772 pour aller évangéliser entre le Rhin et l'Elbe. Ni les promesses ni les otages, n'empêcheront les Saxons de se révolter à chaque fois que le Franc aura tourné les talons... C'est le ma-quis de l'époque où le «Sachsenführer» re-fuse de s'incliner. Mais Charles a pris la papauté sous son aile protectrice et l'Eu-rope doit devenir chrétienne. En 782, il fait trancher la tête à quatre mille cinq cents Saxons dans la même journée. Ça c'est de l'évangélisation. Mais on a encore vu mieux depuis. Il est d'ailleurs curieux de remarquer combien, au cours de l'histoire, on a trucidé de gens au nom d'un dieu infiniment bon qui a édicté le précepte: «Tu ne tueras pas». En 785, un capitulaire décide que les Saxons ne pourront plus, sous peine de mort, échapper au baptême.

On pourrait croire le problème résolu, mais non: sept ans de paix seulement récompensent cette généreuse initiative, puis les sou-lèvements et les massacres reprennent.

En 774, Charles a pris le titre de «Rex Francorum et Langobardorum» après avoir vaincu les Lombards. Le jour de Noël de l'an 800, bon gré mal gré, on n'a jamais connu les dessous de l'affaire, le Pape Léon III le fait empereur: «A Charles-Au-guste, couronné par Dieu, grand et pacifi-que (sic) empereur des Romains, vie et vic-toire!». Ce sacre ne fit aucun plaisir aux Byzantins, tenant du titre, et un projet de mariage, sans suite, fut même ébauché en-tre Irène, impératrice d'Orient, et Charle-magne.

Du côté des femmes d'ailleurs, Charles se montra véritablement européen: Lom-barde, Franque, Alamane... tout y passe. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre des épouses du Grand Charles: cinq ou six. Quant aux concubines, le chif-fre officiel est du même ordre, mais il s'a-git d'une estimation bien modeste, sans parler de Gisèle, sa soeur, le «péché de Charlemagne»!

Le 6 février 806, c'est le geste fatal: Charlemagne, selon la coutume germani-que, partage son empire entre ses trois fils: Louis, Charles, Pépin. La nuit de l'Europe durera des siècles, mais la France va naître. Et le 27 février 814, Louis, qui sera le Pieux, quitte Dué-la-Fontaine, en terre an-gevaine, pour Aix-la-Chapelle.

Il n'en reste pas moins que sortant des divisions mérovingiennes, à une époque où les provinces étaient pratiquement auto-nomes, l'épopée européenne de Charlemagne paraît à peine croyable. Il est maintenant certain que si l'empereur avait été animé d'un esprit de tolérance, il aurait pu éviter à l'Europe bien des guerres inutiles.

R.J. Feer

La Fondation Européenne Dragan vient de fêter son dixième anniversaire. Elle a été constituée sur la volonté de Joseph Constantin Dragan, professeur associé à l'Académie des Etudes économiques de Bucarest, industriel dans le secteur du pétrole et de la pétrochimie, créateur d'une série d'entreprises en Autriche, Allemagne fédérale, Grèce, Italie, Espagne, Maroc et Afrique du Sud, qui composent le groupe Dragofina Petroleum Investment Trust, dont il est le président et l'administrateur.

Homme de culture, écrivain et européen convaincu, Constantin Dragan avait déjà fondé, dans le lointain 1950, la revue mensuelle «Bulletin Européen», une tribune libre de l'Européisme grâce à laquelle il a apporté une contribution valable à la diffusion de l'idée d'une Europe unie.

La Fondation qui porte son nom et qui a des sièges à Athènes, Madrid, Munich, Palma de Majorque, Paris, Rome et Salzburg, et dont le bureau de représentation est à Milan, poursuit le but de participer à la formation d'une solidarité entre les Européens, qui ne soit pas seulement économique, mais qui aille, également, au-delà des frontières politiques afin de permettre la constitution d'une union de tous les pays du vieux continent, capable de participer, en tant qu'élément indispensable, à la conduite d'un monde nouveau, où la civilisation s'étend à tous les peuples et où la paix devient un fait concret et durable.

Afin de pouvoir atteindre ses objectifs, la F.E.D. a déployé une intense activité éditoriale dans le but de divulguer l'idée d'une grande Europe politiquement unie. Elle a pris, en outre, l'initiative de présenter au Conseil de l'Europe un projet pour la constitution d'une communauté culturelle européenne; ce projet a reçu l'adhésion d'hommes politiques et de gouvernements de la presque totalité des pays du vieux continent dont, premier entre tous, celle de M. Edmond Giscard d'Estaing, président de l'Académie des Sciences Morales et Politiques de France et père de l'actuel président de la République française.

La Fondation a, en outre, organisé de nombreuses séries de rencontres, de tables rondes et de débats internationaux sur des questions de culture et d'histoire européenne pour faciliter et améliorer la connaissance réciproque entre les peuples européens

10 ANS AU SERVICE DE L'EUROPE



et, en particulier, de leur culture, de leur histoire et de l'apport que chacun d'eux a donné à la civilisation de l'Europe.

Dans le cadre de sa vocation statutaire, la Fondation a encouragé et lancé de nom-



breuses initiatives destinées au développement de l'activité éducative permanente, et à la recherche et la diffusion des méthodes modernes de gestion d'entreprise au sein des différentes économies européennes.

Cette activité a été exercée par la Fondation en collaboration avec des organismes d'un grand renom international, parmi lesquels nous désirons rappeler la City University of London. Nous citerons, dans ce domaine, l'organisation de plusieurs séminaires de marketing Est-Ouest qui ont permis aux spécialistes occidentaux d'amplifier leurs connaissances sur l'organisation des économies socialistes, et aux spécialistes de l'Est européen d'apprendre les systèmes organisationnels de l'économie politique occidentale.

Ces rencontres «Est-Ouest» ont donné un apport considérable au développement des rapports économiques entre les pays de l'Est et ceux de l'Ouest européens et à la formation de managers experts dans ce nouveau domaine d'échanges commerciaux internationaux.

Toujours dans le cadre du rapprochement entre les peuples européens, la Fondation a exercé, dans le domaine de l'esprit religieux également, une activité oecuménique intéressante pour la réconciliation entre les Eglises chrétiennes soeurs - la Catholique et l'Orthodoxe; cette action a été accueillie avec bienveillance et même encouragée par le Saint-Siège et par le Patriarche de Constantinople.

La Fondation a organisé, dans ce but, des «rencontres d'amour» entre les représentants des deux Eglises, des manifestations de musique liturgique, exécutée par des chœurs de l'Eglise orthodoxe, catholique romaine, protestante et arménienne, produit le film «Pâques à Phanar» et transmis, également, plusieurs fois à la télévision grecque, et, enfin, a publié, en une splendide édition de luxe, dans les langues grecque et française, le livre «Les Pacificateurs», destiné à illustrer au grand public l'importance de la rencontre historique entre Paul VI et Athénagoras I^o, et l'action exercée par ce dernier et Jean XXIII pour la pacification et la réunification des chrétiens.

Le 15 août 1970, dans le monastère historique de Halki, au cours d'une cérémonie à la splendeur byzantine, Constantin Dragan a été élevé, par le Patriarche Athénagoras I^o, à la dignité de Grand Archonte Référendaire de l'Eglise oecuménique et à reçu, également, la médaille d'or du Millénaire du Mont Athos.

Titulescu:

Un grand Européen roumain

Il y a 45 ans, le 16 février 1933 à Genève, peu après que les nazis se soient emparés du pouvoir en Allemagne, on signe le pacte de réorganisation de la Petite-Entente - oeuvre incontestable de Nicolae Titulescu. Ce fut une riposte à l'égard du fascisme, un signal d'alarme tiré en Europe. Selon la conception du grand homme politique roumain, la Petite-Entente représentait un accord régional de sécurité dans l'esprit du Pacte de la Société des Nations, appelé à défendre le statu quo européen, à barrer la route vers l'agression aux forces révisionnistes et fascistes, à garantir la sécurité de la Roumanie et celle de ses voisins.

L'Entente balkanique, à la création et à la consolidation de laquelle Titulescu eut une insigne contribution, était elle aussi conçue pour faciliter le rapprochement et la collaboration entre les Etats de la péninsule de Hémus, garantir la tranquillité et l'équilibre dans cette région de l'Europe. A maintes reprises, il mit en évidence les traits communs de l'histoire et du développement des peuples issus de la nation antique des Thraces - selon la conception de certains historiens modernes - faisant ressortir le fait qu'outre les affinités culturelles, de langue, de tradition, de coutumes, etc. ces



peuples avaient en commun des intérêts similaires d'ordre économique, politique et social qui devraient déterminer - et cette conclusion garde toute sa valeur dans les conditions actuelles - leur coopération en vue de renforcer l'édifice de la paix et de la sécurité.

Le portrait de Titulescu est riche de traits positifs: tempérament vif et fougueux, intelligence hors de pair, grande capacité d'entrevoir l'évolution future des relations internationales (il a prévu, par exemple, le rapprochement germano-soviétique de 1939).

De la tribune de la Société des Nations de Genève, il illustra brillamment sa conception politique dans des interventions restées mémorables et qui augmentèrent le prestige international de la Roumanie, dont il fut jusqu'en 1936 le ministre des affaires étrangères. Il démas-

qua, mais inutilement, la politique et les actes agressifs commis par les Etats fascistes et révisionnistes et appela tous les pays à unir leurs forces tant qu'il ne serait pas trop tard.

Il faut souligner que Nicolae Titulescu concevait une Europe unie, formée par des entités nationales, par des Etats souverains, égaux en droits, indépendamment de leur grandeur et du système socio-politique auquel ils appartenaient. Il estimait que les rapports entre les Etats européens aussi bien qu'entre ceux-ci et les pays situés sur d'autres continents devaient être étayés sur la force du droit et de la justice internationale, sur la confiance, l'emploi de la force et la menace d'y recourir étant interdits par traités et les accords en vigueur.

L'unité et la sécurité de l'Europe dans la conception de Titulescu est incompatible avec l'hégémonie des uns ou des autres Etats du continent et implique une large collaboration et coopération entre les pays européens et les pays situés ailleurs, de sorte que le potentiel matériel et spirituel des Etats du vieux continent, la force créatrice de la civilisation européenne soient mis au service du progrès de toute l'humanité.



L'Europe

*EUROPE, sur le dieu changé en taureau blanc
vole vers l'infini de la mer atlantique,
les cheveux dénoués au grand souffle baltique
et les yeux pleins d'un rêve où chantent tous les vents.*

*Enlevée au domaine où règne la discorde
elle s'en va vers l'eau, nid des premiers vivants
rechercher l'unité des plus anciens « avant »
quand le ciel et la terre étaient à leur exorde.*

*Une main sur son coeur battant pour son destin
elle est l'humanité qui s'unit au divin
pour l'oeuvre d'absolu que leur galop dévoile;*

*sous leur élan vainqueur les peuples ont frémi
et cet étrange hymen les a tous réunis
au banquet de l'amour, sous un lustre d'étoiles.....*

Jacqueline Delpy

Karl Kujath, *Bibliographie sur l'intégration européenne*, éditée par l'Institut für Europäische Politik, Bonn, Europa Union Verlag, Bonn, 1977, 780 pages.

La bibliographie présente une sélection critique d'environ 7000 ouvrages et articles de périodiques écrits dans diverses langues.

Elle considère tous les aspects de l'intégration européenne et tient compte des organisations européennes supranationales et intergouvernementales (Communautés européennes, Conseil de l'Europe, Benelux, AELE, OCDE, CEE/ONU, Coopération nordique, organisations européennes en matière de transports, postes, énergie nucléaire, recherche spatiale, Communauté atlantique, OTAN, Sécurité européenne, Union de l'Europe

LIVRES REÇUS

occidentale, COMECON, Pacte de Varsovie).

Faisant la part la plus large aux publications des dernières années sur l'évolution récente, l'état de l'intégration et les différents points de vue, elle comprend néanmoins les plus anciennes: ouvrages de base, études théoriques et historiques, manuels, etc. indispensables à la compréhension du processus d'intégration en ce qu'elles exposent les préalables politiques, économiques et moraux et dépeignent la situation originelle. Elle mentionne également les publi-

cations importantes des organisations européennes, qui, bien que souvent peu connues ou difficilement accessibles, doivent être considérées comme fondamentales pour l'étude des sujets abordés.

L'introduction, l'avertissement et la classification détaillée, en trois langues, ainsi que l'index des noms de personnes et les commentaires accompagnant de nombreux titres font de cet ouvrage un instrument de travail utile et de consultation aisée.

A tous ceux qu'intéressent les questions européennes, que ce soit sous l'angle politique, économique, juridique, scientifique ou sous celui de la formation ou des relations publiques, cette bibliographie donne un aperçu rapide et substantiel des principales publications relatives à l'intégration européenne.

Jeux de la Latinité 1878-1978 (Avignon 8-16 mai 1978)

Il y aura cent ans en mai 1978 que le Félibrige couronnait le poète roumain Vasile Alecsandri pour son «Ode à la race latine», à la suite d'un concours qui réunissait des participants représentant les principales langues latines. L'Association culturelle franco-roumaine de Vaucluse, l'Association vauclusienne des Amis de Pétrarque et de l'Italie, en collaboration et avec l'appui du Félibrige, ont pris l'initiative d'organiser la commémoration de cet événement, dans la parfaite conscience de l'importance que l'idée latine revêt toujours et plus que jamais à l'heure du mondialisme. Avignon et le Vaucluse entendent donner un grand éclat à cette manifestation significative. Trois volets sont prévus pour cette commémoration.

1. Un concours poétique, organisé sous la responsabilité du Félibrige et ouvert à toutes les expressions romanes issues de la langue latine, ainsi, bien évidemment, qu'à cette langue-mère elle-même.

2. Un congrès international, sur le thème «Latinité d'hier, aujourd'hui, demain», ouvert le plus largement possible et en priorité aux pays de langue et de tradition latine. Ce congrès, des Jeux de la Latinité, tiendra ses travaux du mercredi 10 mai au samedi

13 mai 1978 inclus. Plusieurs sections sont dès à présent délimitées. Il est possible que l'opportunité d'en créer d'autres apparaisse par la suite; la liste ci-dessous demeure donc ouverte. A. (1) La langue latine. Hier, aujourd'hui, demain - (2) Hellénisme et Latinité - (3) Archéologie Latine. B. (1) La Latinité et l'Europe - (2) La Latinité et l'Afrique - (3) La Latinité, l'Asie et l'Océanie - (4) La Latinité et l'Amérique. C. (1) Le droit dans les pays latins - (2) La spécificité latine - Pour une solidarité latine - (3) Les pays latins et la collaboration internationale.

Les droits d'inscription donnant droit à la participation aux travaux du congrès ainsi qu'aux diverses manifestations, réceptions ou excursions organisées en marge de celui-ci sont de 112 F par personne (56 F par personne accompagnant) à envoyer à M. Georges Barthouil, Comité d'Organisation du Congrès Jeux de la Latinité, Faculté des Lettres, 35 rue Joseph Vernet - 84000 - Avignon, France.

3. Une «Semaine de la Latinité» qui présentera des spectacles folkloriques, des concerts, des films, des expositions, concernant chacune des nations latines.



LES EUROPEENS SONT CONVAINCUS QUE LA SCIENCE DOIT SERVIR POUR AMELIORER LA VIE

Neuf mille personnes des neuf pays du Marché commun, soumises à un sondage d'opinion, se sont déclarées intéressées au développement de la recherche scientifique par des subventions gouvernementales, par des plans à brève ou à moyenne échéance, et aussi bien au niveau nation que communautaire. Il est très significatif que 14% seulement des sujets soumis à l'enquête préfèrent que la recherche scientifique soit réalisée indépendamment par chaque Etat.

L'ordre de préférence des thèmes que la science doit affronter est, d'après le sondage, le suivant: recherches médicales et pharmaceutiques, exploration de nouvelles ressources agricoles, lutte contre la pollution, recherche de nouvelles sources d'énergie, lutte contre le trafic de la drogue et contre les dangers nucléaires, développement de l'enseignement et de l'éducation, sécurité sur les routes, armement et défense, météorologie, transports publics et - en dernier lieu, ce qui est de nouveau significatif - exploration de l'espace.

LA CONVENTION EUROPEENNE A 25 ANS LE PRINCIPE DU CONTROLE INTERNATIONAL

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que les premiers Etats ont ratifié la «Convention pour la sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales» du Conseil de l'Europe. La Convention représente une garantie, sans précédent dans l'histoire des droits et des libertés fondamentales qui incluent les principaux droits privés et politiques cités dans la Déclaration générale sur les droits de l'Homme des Nations Unies, qui a été ratifiée en 1948.

Vingt Etats européens ont signé, jusqu'à ce jour, cette Convention, mais rares sont ceux qui l'ont adoptée comme droit reconnu dans leur pays. Le ministre fédéral allemand de la Justice, Hans-Jochen Vogel, a déclaré, le jour de l'anniversaire de la Convention: «Il est décisif que ce ne soit qu'à travers l'acceptation du principe du contrôle international que les Etats occidentaux sont en mesure d'intervenir efficacement en faveur des droits de l'Homme dans tous les cas où ceux-ci sont lésés ou en danger».

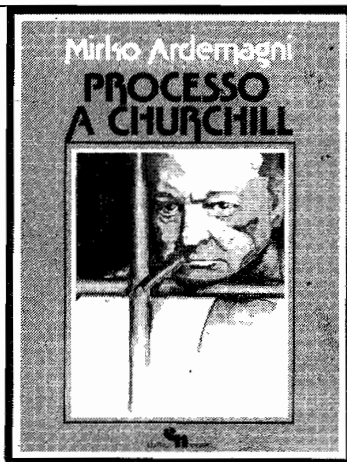
«PROCESSO A CHURCHILL» de Mirko Ardemagni

Editrice Nagard
Milan (Italie) 1977

Distribution:

Licosa - Florence, Via Lamarmora, 45

Brochure - 200 pages 4 000 liras it.



MOSCOU - 9 Octobre 1944

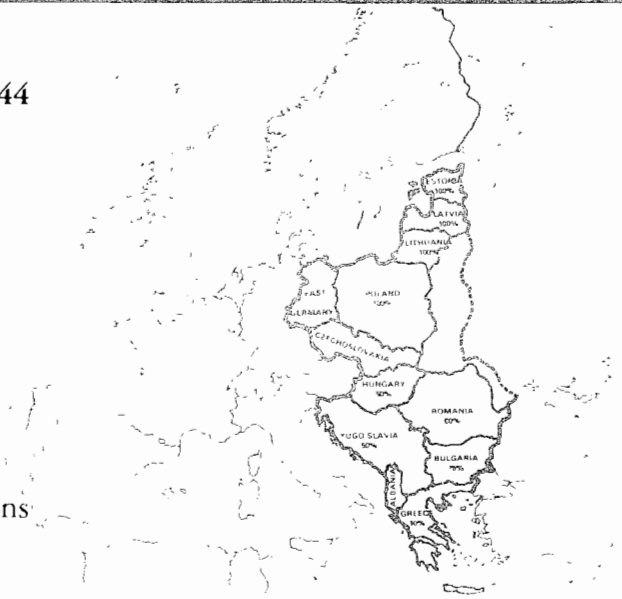
Churchill
cède à l'Union soviétique
l'Europe de l'Est

YALTA - 1945

Confirmation du
partage de l'Europe
en zones d'influences

HELSINKI - 1975

La conférence de 35 nations
reconnaît le statu quo
créé à Yalta



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

Bulletin Européen

sommaire

<i>Helmut Schmidt</i> : Corresponsabilité pour la sauvegarde de la paix	1
Grande-Bretagne — Continent (un mariage difficile)	4
<i>André Leroy</i> : Eclipse d'une First Lady	6
Menaces à la liberté de la presse et de la télévision	7
Special B.E.	
Europe, Culture, Liberté - l'Appel des 120	9
<i>R.J.Feer</i> : L'Europe Carolingienne	13
10 ans au service de l'Europe	14
Titulescu: un grand Européen roumain	16
<i>Jacqueline Delpy</i> : L'Europe	17
Livres reçus	18

Bulletin européen

Editrice Nagard Srl - Foro Traiano 1/A Roma

Direttore responsabile: Sabino d'Acunto

Direzione e Redazione: Foro Traiano n.1/A Roma - tel. (06) 679.77.85

Reg. Trib. Roma n.16966 del 15.10.1977 (già n.1861 del 15.2.1951)

Rivista mensile - Sped. Abb.postale gruppo III (70%)

Centro Stampa Butangas - Milano via Larga, 11